



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 20 août 2024, à 16 h 19, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence de Alvaro Cueto.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse	Geneviève Héon
Marc-Antoine Azouz	Sylvain Joly
Rolande Balma	Sylvain Larocque
Lysa Bélaïcha	Jacques Lemire
Reine Bombo-Allara	Carl Lévesque
Alvaro Cueto	Affine Lwalalika
Nathalie Delisle	Marjolaine Mercier
Karl Ferraro	Jonathan Tabarah

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière
Alexandre Parizeau, directeur général

PREMIÈRE PARTIE

1. OUVERTURE

CO-240820-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint et la séance est ouverte.

CO-240820-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-1.3

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

CO-240820-1.4**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 2 JUILLET 2024 À 19 H 03**

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juillet 2024 à 19 h 03 tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-1.5**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 4 JUILLET 2024 À 16 H 03 TENANT LIEU DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION LORS DE CETTE SÉANCE**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 4 juillet 2024 à 16 h 03, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de cette séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**CO-240820-2.1****APPROBATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA LISTE DES OFFICIERS DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL POUR LES ANNÉES 2024 ET 2025 (SD-2024-1254)**

Il est proposé d'approuver la composition du conseil d'administration du Conseil des arts de Longueuil pour les années 2024 et 2025, comme suit :

1° à titre d'administrateurs :

1.1° M. Olivier Barrette, chef du Bureau de la culture et des bibliothèques, fonctionnaire de la Ville, désigné;

1.2° M. Sylvain Larocque, élu municipal, désigné;

1.3° M. Robert Leroux, représentant du milieu socio-économique;

1.4° Mme Lucie Papineau, représentante du milieu des arts et de la culture;

1.5° Mme Catherine Trudeau, représentante du milieu des arts et de la culture;

2° à titre d'administrateurs et officiers :

2.1° Mme Annie Conceicao-Rivet, représentante du milieu des arts et de la culture, à titre de secrétaire;

2.2° Mme Sylvie Toupin, fonctionnaire de la Ville, désignée, à titre de trésorière;

2.3° M. Jonathan Castonguay, représentant du milieu socio-économique, à titre de vice-président;

2.4° Mme Geneviève Déry, représentante du milieu socio-économique, à titre de présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-2.2

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL ORDINAIRE POUR L'ANNÉE 2025 (SD-2024-1732)

Il est proposé de tenir les séances ordinaires du conseil ordinaire, pour l'année 2025, aux jours suivants, à compter de 16 h :

- 1° 21 janvier 2025;
- 2° 18 février 2025;
- 3° 18 mars 2025;
- 4° 15 avril 2025;
- 5° 13 mai 2025;
- 6° 10 juin 2025;
- 7° 8 juillet 2025;
- 8° 19 août 2025;
- 9° 16 septembre 2025;
- 10° 1 octobre 2025;
- 11° 18 novembre 2025;
- 12° 9 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marjolaine Mercier prend son siège.

CO-240820-2.3

APPROBATION DES BALISES CONCERNANT L'APPLICATION DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN MATIÈRE D'HABITATION (SD-2024-2082)

CONSIDÉRANT que l'Assemblée nationale a adopté le 21 février 2024 la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*, L.Q. c. 2 (Projet de loi 31);

CONSIDÉRANT que ce projet de loi vise notamment à accélérer l'approbation de projets et la construction de logements en cette période de pénurie de logements;

CONSIDÉRANT que l'article 93 permet aux municipalités d'autoriser un projet d'habitation qui déroge à la réglementation d'urbanisme locale en vigueur lorsque le projet comprend la construction d'au moins trois logements;

CONSIDÉRANT que la Ville de Longueuil souhaite que le Plan et les règlements d'urbanisme demeurent la référence en ce qui a trait à la vision d'aménagement et au cadre réglementaire applicable;

CONSIDÉRANT que la Loi prévoit certaines conditions et restrictions balisant l'exercice du pouvoir des municipalités;

CONSIDÉRANT que la Ville de Longueuil souhaite ajouter d'autres éléments visant à encadrer les projets qui seraient autorisés via ces nouveaux pouvoirs;

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyée par Karl Ferraro, d'approuver le document intitulé *Balises concernant l'application par la Ville du pouvoir d'exception en matière d'urbanisme* daté du 17 juillet 2024 et joint au sommaire décisionnel SD-2024-2082.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-2.4

AUTORISATION DE L'INSTALLATION ET DE L'UTILISATION TEMPORAIRE DE BRASEROS AU PARC ST. MARK LORS DE L'ÉDITION 2024 DU MARCHÉ DE NOËL ET DES TRADITIONS DE LONGUEUIL (SD-2024-2132)

Il est proposé d'autoriser l'installation et l'utilisation temporaire de braseros au parc St. Mark et sur la placette éphémère du 300, rue Saint-Charles Ouest lors de l'édition 2024 du Marché de Noël et des Traditions de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-2.5

DÉPÔT DU RAPPORT 2023 DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE LONGUEUIL

Il est procédé au dépôt par Sylvain Joly du rapport 2023 de la vérificatrice générale de la Ville de Longueuil, Guylaine Séguin, qui présente sa vérification financière 2023, ainsi que ses rapports d'optimisation des ressources et de conformité à des vérifications réalisées.

CO-240820-2.6

DÉPÔT D'UNE CORRESPONDANCE REÇUE DE LA DIRECTRICE DE LA GESTION DES EAUX (SD-2024-2213)

Il est procédé au dépôt de la correspondance reçue de la directrice de la gestion des eaux concernant le bilan des consommations en eau potable et débit de rejet en eaux usées pour l'année 2023.

CO-240820-2.7

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE TENUE LE 19 JUIN 2024 (SD-2024-1991)

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 19 juin 2024.

CO-240820-2.8**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE TENUE LE 27 MAI 2024 (SD-2024-1872)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 27 mai 2024.

CO-240820-2.9**DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS DE COMITÉS CONSULTATIFS (SD-2024-1789)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions suivantes :

- 1° réunions du Conseil des aînés tenues le 26 mars et le 28 mai 2024;
- 2° réunions du Conseil jeunesse tenues le 15 avril et le 29 mai 2024;
- 3° réunions du Conseil interculturel tenues le 25 janvier, le 11 mars, le 9 mai et le 27 juin 2024.

CO-240820-2.10**PROMOTION DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPALES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES RENCONTRES INTERCULTURELLES - RECOMMANDATION CIN-2024-001 DU CONSEIL INTERCULTUREL (SD-2024-1789)**

Il est proposé de promouvoir les activités communautaires et municipales auprès des citoyens et des citoyennes dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles et de soutenir une activité organisée par le Conseil interculturel, conformément à la recommandation CIN-2024-001 du Conseil interculturel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-2.11**ÉVÈNEMENTS VISANT À FAIRE RAYONNER LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE ET LE VIVRE ENSEMBLE À LONGUEUIL - RECOMMANDATION CIN-2024-002 DU CONSEIL INTERCULTUREL (SD-2024-1789)**

Il est proposé de souligner les différents événements reconnus visant à faire rayonner la diversité ethnoculturelle et le *Vivre ensemble* à Longueuil, conformément à la recommandation CIN-2024-002 du Conseil interculturel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-2.12**DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS DES COMMISSIONS LOCALES (SD-2024-2136)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions suivantes :

1° réunions de la Commission du développement social et des relations avec les citoyens tenues les 3 et 29 mai 2024;

2° réunion de la Commission des finances, des infrastructures et des ressources humaines tenue le 14 juin 2024;

3° réunion de la Commission de l'éthique, de la gouvernance et de la démocratie tenue le 30 mai 2024.

CO-240820-2.13

MODIFICATION DE LA RECOMMANDATION CEG-2023-001 DE LA COMMISSION DE L'ÉTHIQUE, DE LA GOUVERNANCE ET DE LA DÉMOCRATIE - RECOMMANDATION CEG-2024-001 (SD-2024-2136)

Il est proposé de remplacer les mots *de retirer* par *de déclarer complété* à la recommandation CEG-2023-001, conformément à la recommandation CEG-2024-001 de la Commission de l'éthique, de la gouvernance et de la démocratie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-2.14

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE TOPONYMIE TENUE LE 10 MAI 2024 (SD-2024-1897)

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité de toponymie tenue le 10 mai 2024.

3. COMMUNICATIONS

CO-240820-3.1

APPUI À LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE SOREL-TRACY POUR L'OBTENTION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC POUR L'ÉTÉ 2027 ET APPROBATION D'UNE LETTRE D'ENGAGEMENT (SD-2024-1927)

Il est proposé :

1° que la Ville appuie la candidature de la Ville de Sorel-Tracy pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec pour l'été 2027 et s'engage, advenant le déploiement du plan de mitigation pour les compétitions d'athlétisme, à :

1.1° rendre disponible gratuitement le plateau d'athlétisme de l'école secondaire Gérard-Filion situé au 1330, boulevard Curé-Poirier Ouest pour réaliser les compétitions d'athlétisme, en cédant la priorité d'utilisation de la Ville pour ces installations, du 31 juillet au 7 août 2027;

1.2° offrir son appui dans la mise en œuvre de la compétition sur son site;

1.3° participer à la promotion des Jeux du Québec et aux efforts de mobilisation;

2° d'approuver la lettre d'engagement jointe au sommaire décisionnel SD-2024-1927;

3° sur confirmation de l'obtention de la finale des Jeux du Québec 2027 par la Ville de Sorel-Tracy, de soumettre pour approbation un protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. FINANCES

CO-240820-4.1

AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES POUR LES ÂÎNÉS (PRIMA) (SD-2024-1870)

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyée par Karl Ferraro :

1° d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA), pour la réalisation des travaux de rénovation majeurs de la piscine Olympia en 2023 et 2024;

2° de prendre connaissance du Guide du programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA), de respecter toutes les modalités qui s'appliquent à la Ville;

3° de s'engager, si une aide financière est obtenue, à payer la part de la Ville des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

4° d'assumer tous les coûts au-delà de l'aide financière pour la demande, incluant les dépassements des coûts;

5° d'abroger la résolution CO-220705-4.5;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-4.2

AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET AFFECTATION DU FONDS RÉSERVÉ DES ÉLECTIONS APPARAISSANT SUR LA LISTE DU 22 JUILLET 2024, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2024-2207)

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires et affectation du fonds réservé des élections apparaissant sur la liste du 22 juillet 2024, préparée par la Direction des finances, au montant de 1 414 424 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-4.3**OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À RADIO COMMUNAUTAIRE DE LA RIVE-SUD INC. (SD-2024-2083)**

Il est proposé d'octroyer à Radio communautaire de la Rive-Sud inc. une aide financière d'un montant de 15 000 \$, taxes comprises, afin de soutenir l'organisme dans les coûts des travaux d'installation d'une plateforme élévatrice du bâtiment situé au 91, rue Saint-Jean.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-4.4**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CORRIGÉ, DU RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT RESIGNÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023 (SD-2024-2121)**

Il est procédé au dépôt du rapport financier corrigé en date du 12 juillet 2024, du rapport de la vérificatrice générale et du rapport de l'auditeur indépendant resigné pour l'exercice financier 2023.

CO-240820-4.5**DÉPÔT DU RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE CONCERNANT L'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS RELEVANT D'UNE COMPÉTENCE LOCALE (SD-2024-2080)**

Il est procédé au dépôt du rapport de la trésorière concernant l'adjudication du contrat pour l'émission d'obligations du 9 juillet 2024, au montant de 32 771 700 \$, relevant d'une compétence locale, à RBC Dominion valeurs mobilières inc.

CO-240820-4.6**DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS**

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

- 1° de la conseillère Affine Lwalalika, datée du 26 juin 2024;
- 2° de la conseillère Marjolaine Mercier, datée du 17 juillet 2024;

CO-240820-4.7**OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-MAXIME (SD-2024-2273)**

Il est proposé d'octroyer au Centre communautaire Saint-Maxime une aide financière d'un montant de 90 000 \$ par année, taxes comprises le cas échéant, pour une période de 10 ans à compter de 2025, pour la location et l'utilisation de la salle communautaire à l'exclusion des frais de gestion

et d'entretien, auquel cas une entente d'aide financière sera soumise ultérieurement pour approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-4.8

ÉTABLISSEMENT DE SOUS-CATÉGORIES D'IMMEUBLES RÉSIDENTIELS AU RÔLE D'ÉVALUATION (SD-2024-2110)

Il est proposé par Affine Lwalalika, appuyée par Marc-Antoine Azouz, d'établir les sous-catégories suivantes à l'égard des immeubles résidentiels, au sommaire du rôle d'évaluation foncière à déposer en septembre 2024, pour les années 2025, 2026 et 2027, ainsi que pour les rôles subséquents, conformément à l'article 244.64.8.3 de la *Loi sur la fiscalité municipale* :

1^o six logements et plus;

2^o résiduelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-240820-6.1

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-037 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN EN ARBORICULTURE URBAINE (SD-2024-2000)

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyée par Catherine Fournier, d'adjuger le contrat APP-24-037 pour l'exécution de travaux d'entretien en arboriculture urbaine, pour une période de trois ans, avec possibilité de reconduction, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagiste Roger Martel inc., pour un montant de 3 446 869, 45 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.2

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-046 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES AU PARC DE LA CITÉ (SD-2024-2086)

Il est proposé par Geneviève Héon, appuyée par Nathalie Delisle, d'adjuger le contrat APP-24-046 pour l'exécution de travaux d'aménagement des berges au parc de la Cité, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Terrassement technique Sylvain Labrecque inc., pour un montant de 460 982,78 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.3**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-050 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE MATÉRIEL DE SIGNALISATION (SD-2024-2003)**

Il est proposé par Reine Bombo-Allara, appuyée par Lysa Bélaïcha, d'adjuger le contrat APP-24-050 pour la fourniture et la livraison de matériel de signalisation, au plus bas soumissionnaire conforme, Signel services inc., pour un montant de 221 080,83 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.4**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-057 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE DÉLINÉATEURS ET DE BALISES POUR LA RÉDUCTION DE VITESSE (SD-2024-2043)**

Il est proposé par Reine Bombo-Allara, appuyée par Carl Lévesque, d'adjuger le contrat APP-24-057 pour la fourniture et la livraison de délinéateurs et de balises pour la réduction de vitesse, pour une période de deux ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Dévelotech inc., pour un montant de 135 716,49 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.5**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-064 POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAMBRES DE VANNES (SD-2024-2025)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-24-064 pour les travaux de réfection de quatre chambres de vannes situées aux coins des rues Rocheleau et Latour, Grande-Allée et Montcalm, Moïse-Vincent et FX Sabourin, et Bellerive et Maple, au plus bas soumissionnaire conforme, Excavations Darche inc., pour un montant de 1 680 787,91 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.6**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-071 POUR LE RÉAMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER DU PARC ADRIEN-GAMACHE (SD-2024-1976)**

Il est proposé par Lysa Bélaïcha, appuyée par Reine Bombo-Allara, d'adjuger le contrat APP-24-071 pour le réaménagement d'un terrain de soccer du parc Adrien-Gamache, au plus bas soumissionnaire conforme, Les entreprises P.N.P. inc., pour un montant de 293 017,81 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.7**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-073 POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR COMPACT DE 75 HP AVEC ÉQUIPEMENTS (SD-2024-2203)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-24-073 pour l'acquisition d'un tracteur compact de 75 HP avec équipements, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Centre Agricole J.L.D. inc., pour un montant de 137 111,74 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.8**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-078 POUR L'ACQUISITION D'UNE CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE (SD-2024-2202)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-24-078 pour l'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse, au plus bas soumissionnaire conforme, Industries Toromont ltée, pour un montant de 403 993,65 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.9**DÉPASSEMENT DES COÛTS AUTORISÉS AU CONTRAT APP-20-199 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE PLANTATION ET D'ENTRETIEN DE JEUNES ARBRES (OPTION2) (SD-2024-1526)**

Il est proposé d'autoriser un dépassement de coûts de 293 481,00 \$, taxes comprises, au contrat APP-20-199 pour l'exécution de travaux de plantation et d'entretien de jeunes arbres (option2), adjugé à Paysagiste Rive-Sud ltée, requis pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2024-1526.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.10**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-030 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 1) (SD-2024-2178)**

Il est proposé par Sylvain Joly, appuyé par Nathalie Delisle, d'autoriser une dépense de 160 443,11 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-030 pour des services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées (contrat 1), requise pour la préparation des plans et devis pour la réfection de la station de pompage locale SP-8 (de la Savane).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.11**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-133 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET DE CARACTÉRISATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LE CADRE DE PROJETS DES PROGRAMMES TRIENNAUX D'IMMOBILISATIONS LOCAL ET D'AGGLOMÉRATION (SD-2024-2159)**

Il est proposé par Marjolaine Mercier, appuyée par Affine Lwalalika, d'autoriser une dépense de 106 113,90 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-133 pour la fourniture de services professionnels d'études géotechniques et de caractérisations environnementales dans le cadre de projets des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération, requise pour la mise aux normes des intersections du boulevard Roberval Est et boulevard Béliveau, chemin du Tremblay et le dépôt à neige, montée Saint-Hubert et boulevard Davis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.12**MODIFICATION AU CONTRAT APP-23-038 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAMBRES DE VANNES (SD-2024-2145)**

Il est proposé d'autoriser une modification au contrat APP-23-038 pour la réalisation des travaux de réfection de chambres de vannes, adjugé à Eurovia Québec Grands projets inc., pour un montant estimé à 145 483,27 \$, taxes comprises, requise pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2024-2145.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.13**DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LE MOIS DE MAI 2024 (SD-2024-1957)**

Il est procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de mai 2024 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2024, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CO-240820-6.14**DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LE MOIS DE JUIN 2024 (SD-2024-2073)**

Il est procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de juin 2024 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2024, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CO-240820-6.15**ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE APP-24-018 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE (CONTRAT 1) (SD-2024-2085)**

Il est proposé :

1° d'adjuger le contrat-cadre APP-24-018 pour la fourniture de services professionnels en architecture (contrat 1), au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, DFS inc. - Pelletier de Fontenay inc. (en consortium non juridiquement organisé), pour un montant estimé à 4 298 387,80 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.16**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-056 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE PRÉPARATION DES SURFACES DES DÉPÔTS À NEIGE (SD-2024-2001)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-24-056 pour l'exécution de travaux d'entretien et de préparation des surfaces des dépôts à neige, pour une période de douze mois, au plus bas soumissionnaire conforme, Pier-Teck Construction inc., pour un montant de 502 383,26 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-6.17**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-076 POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE ET L'AJOUT D'ÉCLAIRAGE ROUTIER DU BOULEVARD JULIEN-BOUTHILLIER (SD-2024-2252)**

Il est proposé par Geneviève Héon, appuyée par Sylvain Larocque, d'adjuger le contrat APP-24-076 pour le réaménagement de la piste cyclable et l'ajout d'éclairage routier du boulevard Julien-Bouthillier, au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Axion inc., pour un montant de 1 129 162,13 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS

CO-240820-7.1**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU AVEC 9413-2404 QUÉBEC INC. PORTANT SUR LA LOCATION D'UN ESPACE DANS UNE PARTIE DES LOCAUX P31-P32 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2024-1482)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant le bail intervenu avec 9413-2404 Québec inc., faisant affaires sous le nom Los Tnt Tacos, portant sur la location d'un espace dans une partie des locaux P31-P32 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de 24 périodes consécutives et supplémentaires de deux mois, portant la dernière période du 1^{er} juillet au 31 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.2**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 2 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU AVEC SUSHI SITO EXPRESS INC., PORTANT SUR LE LOCAL P34 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL ET SUR LE LOCAL ARRIÈRE ADJACENT (SD-2024-1430)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 2 modifiant le bail intervenu avec Sushi Sito Express inc., portant sur le local P34 du Marché public de Longueuil et sur le local arrière adjacent, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de douze périodes consécutives et supplémentaires de deux mois, portant la dernière période du 1^{er} juillet au 31 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.3**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 3 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU AVEC M. ARASH MASSOUDI, FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM FRUITS À GOGO, PORTANT SUR LE LOCAL P3-P4 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2024-1427)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 3 modifiant le bail intervenu avec M. Arash Massoudi, faisant affaires sous le nom Fruits à gogo, portant sur le local P3-P4 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de 24 périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.4**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 4 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU AVEC 9365-6627 QUÉBEC INC., PORTANT SUR LE LOCAL P37 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2024-1432)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 4 modifiant le bail intervenu avec 9365-6627 Québec inc., faisant affaires sous le nom Simone Luncheonette, portant sur le local P37 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de 24

périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.5

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 4 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU AVEC 9201-8183 QUÉBEC INC., PORTANT SUR LE LOCAL P38-P39 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2024-1471)

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 4 modifiant le bail intervenu avec 9201-8183 Québec inc., faisant affaires sous les noms La boîte à café, La boîte à thé et Joe Bar laitier, portant sur le local P38-P39 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de 24 périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.6

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 4 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU AVEC 9394-0682 QUÉBEC INC., PORTANT SUR LE LOCAL P35-P36 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2024-1431)

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 4 modifiant le bail intervenu avec 9394-0682 Québec inc., portant sur le local P35-P36 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de 24 périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.7

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 4 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU AVEC 9413-2404 QUÉBEC INC., PORTANT SUR LE LOCAL P57 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2024-1473)

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 4 modifiant le bail intervenu avec 9413-2404 Québec inc., faisant affaires sous le nom Los Tnt Tacos, portant sur le local P57 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de 24 périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.8

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 4 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU AVEC SIEGFRIED MARTIN THEODOR BACHTOLD MEYER, PORTANT SUR LE LOCAL P1-P2 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2024-1426)

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 4 modifiant le bail intervenu avec Siegfried Martin Theodor Bachtold Meyer, faisant affaires sous le nom

Meyer's Saucisses Allemande, portant sur le local P1-P2 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de 24 périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.9

APPROBATION D'UN BAIL AVEC CLAUDE CHARBONNEAU PORTANT SUR LE SITE COMPOSÉ DES EMPLACEMENTS S20 À S32, SITUÉ DANS LES SERRES EXTÉRIEURES DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2024-2071)

Il est proposé d'approuver le bail avec Claude Charbonneau portant sur le site composé des emplacements S20 à S32, situé dans les serres extérieures du Marché public de Longueuil, pour la période du 21 juin au 21 septembre 2024, et pour un loyer de 1 800 \$, taxes non comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.10

APPROBATION DE LA CONVENTION SUPPLÉMENTAIRE AU BAIL 63-0242/005 CONCERNANT LA LOCATION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN CIRCONSCRITE PAR LA RUE PIERRE-DUPUY ET L'AUTOROUTE RENÉ-LÉVESQUE (SD-2024-2051)

Il est proposé d'approuver la convention supplémentaire n° 63-0242/005 à intervenir avec Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Transports, agissant et représenté par la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent par laquelle celle-ci loue à la Ville le lot par 6 047 796 et une partie du lot 6 047 881 (anciennement partie du lot 356 du cadastre officiel de la Paroisse Saint-Antoine-de-Longueuil) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 8 093,71 m², circonscrits par la rue Pierre-Dupuy et l'autoroute René-Lévesque, pour la période du 3 juin 2024 au 4 juin 2025, et pour un loyer annuel de 750 \$, taxes non comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.11

ACCEPTATION D'UNE PROMESSE D'ACHAT PORTANT SUR LE LOT 5 627 347 DU CADASTRE DU QUÉBEC, SITUÉ SUR LE CHEMIN DE CHAMBLY (SD-2024-2198)

Il est proposé d'accepter la promesse de la Coopérative de Solidarité en Habitation Laure-Gaudreault d'acheter le lot 5 627 347 du cadastre du Québec, situé sur le chemin de Chambly, pour un montant de 3 320 000 \$, taxes non comprises, et selon les conditions mentionnées à la promesse d'achat du 23 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-7.12**APPROBATION D'UN BAIL AVEC LA HALTE DU COIN PORTANT SUR L'IMMEUBLE SITUÉ AU 1, BOULEVARD CURÉ-POIRIER EST (SD-2024-2322)**

Il est proposé par Catherine Fournier, appuyée par Karl Ferraro, d'approuver le bail avec La Halte du coin portant sur l'immeuble situé au 1, boulevard Curé-Poirier Est, pour la période du 22 août 2024 au 21 août 2026, et pour un loyer mensuel de 2800 \$, taxes non comprises, à compter du 1^{er} septembre 2024, afin d'offrir des services aux personnes en situation d'itinérance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES**CO-240820-8.1****ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2024-1273 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2013-803 CONSTITUANT LE CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE (SD-2024-1935)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2024-1273 modifiant le Règlement CO-2013-803 constituant le conseil local du patrimoine*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-8.2**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2024-1279 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2009-577 ÉTABLISSANT UN CODE DU LOGEMENT POUR LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2024-2144)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2024-1279 modifiant le Règlement CO-2009-577 établissant un code du logement pour la Ville de Longueuil*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-8.3**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2024-1281 AUTORISANT L'IMPLANTATION DE L'APPROCHE LIBRE-SERVICE DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE LONGUEUIL ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2024-1724)**

Il est proposé par Lysa Bélaïcha, appuyée par Karl Ferraro, d'adopter le *Règlement CO-2024-1281 autorisant l'implantation de l'approche libre-*

service dans les bibliothèques de Longueuil et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-8.4

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT POUR LA RÉALISATION D'UNE MURALE SUR LA FAÇADE EST DU BÂTIMENT SITUÉ AU 880, CHEMIN DE CHAMBLY (SD-2024-1692)

Il est proposé par Affine Lwalalika, appuyée par Marc-Antoine Azouz, d'attribuer de gré à gré le contrat pour la réalisation d'une murale sur le mur du bâtiment situé au 880, chemin de Chambly, propriété de 9164-1241 Québec inc. dont la Ville a obtenu le consentement, à Danaé Brissonnet, pour un montant de 18 000 \$, taxes comprises, et selon l'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-8.5

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT POUR UNE LICENCE PROMOTEUR HELLO POUR LE DÉPLOIEMENT D'INITIATIVES D'ACHAT LOCAL VIA UNE PLATEFORME TRANSACTIONNELLE (SD-2024-2204)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle, d'attribuer de gré à gré le contrat pour une licence promoteur Hello pour le déploiement d'initiatives d'achat local via une plateforme transactionnelle, pour une période de 24 mois, à Hello Network inc, dans le cadre des subventions octroyées par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour la relance économique du centre-ville de Longueuil et selon l'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-8.6

APPROBATION D'UNE ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC CONCERNANT L'APPLICATION DU PROGRAMME D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT (VOLET 1) (SD-2024-2101)

Il est proposé d'approuver l'entente avec la Société d'habitation du Québec concernant l'application du Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (volet 1), pour la période du 17 avril 2024 au 31 mars 2025, laquelle prévoit le versement d'une aide financière à la Ville selon les termes de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-8.7**APPROBATION DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE AVEC ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE INC. DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES 2024-2025 (SD-2024-2176)**

Il est proposé d'approuver la convention avec Zone Loisir Montérégie inc. concernant le versement d'une aide financière maximale de 36 036 \$ à la Ville, pour la participation au projet *Camp de jour*, dans le cadre du Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-8.8**DEMANDE AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE PROCÉDER À LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT CA-2016-255 RÉVISANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2024-2219)**

Il est proposé de demander au conseil d'agglomération de modifier le *Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil* afin de :

1^o modifier les grandes affectations urbaines, sur la carte 37 des grandes affectations du sol, pour certains sites de la zone aéroportuaire de la façon suivante :

1.1^o modifier l'affectation du sol pour le site situé à l'ouest du chemin de la Savane, entre les rues Leckie et La Vérendrye – Secteur de la Défense nationale, de *Industrielle et affaires* à *Dominance résidentielle*;

1.2^o modifier l'affectation du sol pour le site situé dans le triangle formé par les chemins de Chambly, de la Savane et la route de l'Aéroport – Secteur du triangle Exo, de *Multifonctionnelle* à *Industrielle et affaires*;

1.3^o modifier l'affectation du sol pour le site entourant le parc Viger et les habitations résidentielles existantes – Secteur du parc Viger, de *Industrielle et affaires* à *Dominance résidentielle*;

1.4^o modifier l'affectation du sol pour le site situé le long du chemin de la Savane, entre les rues de l'ÉNA et Viger – Secteur de la Savane, de *Dominance résidentielle* à *Industrielle et affaires* et de *Dominance résidentielle* à *Protection et mise en valeur*;

2^o modifier les fonctions complémentaires de la grande affectation industrielle, au tableau du paragraphe 4.1.5 du chapitre 4, pour inclure la fonction *commerce et service de soutien à un aéroport* avec le critère suivant :

2.1^o seulement sur les lots 6 307 634, 6 154 997 et 2 874 262.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-8.9**DÉPÔT DES CERTIFICATS DE L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE CONCERNANT LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE SUR LES RÈGLEMENTS CO-2024-1256 ET CO-2024-1258 (SD-2024-2138)**

Il est procédé au dépôt des certificats de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur les règlements suivants :

1° *Règlement CO-2024-1256 ordonnant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants et décrétant, à cette fin, un emprunt;*

2° *Règlement CO-2024-1258 ordonnant des travaux de construction, de réfection et de mise à niveau de certaines infrastructures du réseau local d'eau non traitée, ainsi que la réalisation d'études diagnostiques et d'inspection de ce réseau et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

Jacques Lemire quitte son siège.

CO-240820-8.10**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2014-859 RELATIF AU STATIONNEMENT HIVERNAL ET LE RÈGLEMENT CO-2008-554 RELATIF AU DÉNEIGEMENT DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES (SD-2024-0362)**

Jonathan Tabarah donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le Règlement CO-2014-859 relatif au stationnement hivernal et le Règlement CO-2008-554 relatif au déneigement des propriétés privées, sera présenté.

CO-240820-8.11**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1264 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2014-859 RELATIF AU STATIONNEMENT HIVERNAL ET LE RÈGLEMENT CO-2008-554 RELATIF AU DÉNEIGEMENT DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES (SD-2024-0362)**

Jonathan Tabarah procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2024-1264 modifiant le Règlement CO-2014-859 relatif au stationnement hivernal et le Règlement CO-2008-554 relatif au déneigement des propriétés privées.*

CO-240820-8.12**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'AFFECTATION DES SOLDES DISPONIBLES DE DIVERS RÈGLEMENTS D'EMPRUNT (SD-2024-1506)**

Marc-Antoine Azouz donne un avis de motion qu'un règlement décrétant l'affectation des soldes disponibles de divers règlements d'emprunt, sera présenté.

CO-240820-8.13**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1278 DÉCRÉTANT L'AFFECTATION DES SOLDES DISPONIBLES DE DIVERS RÈGLEMENTS D'EMPRUNT (SD-2024-1506)**

Marc-Antoine Azouz procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2024-1278 décrétant l'affectation des soldes disponibles de divers règlements d'emprunt*.

CO-240820-8.14**APPROBATION D'UNE ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ESPACE SAINT-CHARLES CONCERNANT LA TENUE D'UNE EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES (SD-2024-2261)**

Il est proposé d'approuver l'entente de prêt d'équipement et d'occupation du domaine public avec la Société de développement commercial Espace Saint-Charles pour l'organisation et la tenue d'une exposition de voitures anciennes le 21 septembre 2024 dans le stationnement municipal Chaboillez, donnant sur la rue Saint-Charles Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-8.15**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF ROLAND-THERRIEN ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2024-2106)**

Lysa Bélaïcha donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant des travaux d'aménagement de parcs et de construction d'infrastructures municipales dans le cadre du projet de développement Collectif Roland-Therrien et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt, sera présenté.

Jacques Lemire reprend son siège.

CO-240820-8.16**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1290 ORDONNANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF ROLAND-THERRIEN ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2024-2106)**

Lysa Bélaïcha procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2024-1290 ordonnant des travaux d'aménagement de parcs et de construction d'infrastructures municipales dans le cadre du projet de développement Collectif Roland-Therrien et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt*.

CO-240820-8.17**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION MAJEURE DE LA MAISON LE RÉVEIL ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2024-1878)**

Carl Lévesque donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant des travaux de rénovation majeure de la Maison Le Réveil et décrétant, à cette fin et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt, sera présenté.

CO-240820-8.18**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1283 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION MAJEURE DE LA MAISON LE RÉVEIL ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2024-1878)**

Carl Lévesque procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2024-1283 ordonnant des travaux de rénovation majeure de la Maison Le Réveil et décrétant, à cette fin et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt.*

CO-240820-8.19**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2020-1090 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE (SD-2024-2118)**

Jonathan Tabarah donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement CO-2020-1090 sur la gestion contractuelle*, sera présenté.

CO-240820-8.20**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1291 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2020-1090 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE (SD-2024-2118)**

Jonathan Tabarah procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2024-1291 modifiant le Règlement CO-2020-1090 sur la gestion contractuelle.*

Lysa Bélaïcha quitte son siège.

CO-240820-8.21**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CM-2003-162 SUR L'UTILISATION D'ARMES ET DE MATIÈRES EXPLOSIVES (SD-2024-2195)**

Jonathan Tabarah donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement CM-2003-162 sur l'utilisation d'armes et de matières explosives*, sera présenté.

CO-240820-8.22**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1284 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CM-2003-162 SUR L'UTILISATION D'ARMES ET DE MATIÈRES EXPLOSIVES (SD-2024-2195)**

Jonathan Tabarah procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2024-1284 modifiant le Règlement CM-2003-162 sur l'utilisation d'armes et de matières explosives*.

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME****CO-240820-10.1****ADOPTION DU PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT LA DEMANDE DU PROJET D'HABITATION PH-2024-001 VISANT LA CONSTRUCTION D'UNE HABITATION MULTIFAMILIALE DE STRUCTURE ISOLÉE DE 6 ÉTAGES ET DE 54 LOGEMENTS AU 3475, CHEMIN DE CHAMBLY (LOT 5 627 347) (SD-2024-2137)**

Il est proposé par Karl Ferraro, appuyé par Marc-Antoine Azouz :

1° d'adopter le projet de résolution autorisant la demande du projet d'habitation PH-2024-001 visant la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée de 6 étages et de 54 logements au 3475, chemin de Chambly (lot 5 627 347), conformément à l'article 93 de la *Loi 31 modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* et selon le document joint à la présente résolution, qui en fait partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long;

2° de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES**12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION****CO-240820-12.1****ADOPTION DE LA PARTIE DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE VISANT SES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2025, 2026 ET 2027 (SD-2024-2010)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adopter la partie du programme d'immobilisations de la Ville visant ses compétences d'agglomération pour les exercices financiers 2025, 2026 et 2027, joint à la présente résolution, et prévoyant des dépenses en immobilisations de 99 592 500 \$ pour 2025, 127 541 100 \$ pour 2026 et 149 571 700 \$ pour 2027;

2° de décréter que le document explicatif de cette partie du programme d'immobilisations de la Ville est publié dans un journal local diffusé sur le territoire de l'agglomération au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lysa Bélaïcha reprend son siège.

CO-240820-12.2

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2025 (SD-2024-1733)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de tenir les séances ordinaires du conseil d'agglomération, pour l'année 2025, aux jours suivants, à compter de 16 h :

- 1° 23 janvier 2025;
- 2° 20 février 2025;
- 3° 20 mars 2025;
- 4° 17 avril 2025;
- 5° 22 mai 2025;
- 6° 12 juin 2025;
- 7° 10 juillet 2025;
- 8° 21 août 2025;
- 9° 18 septembre 2025;
- 10° 2 octobre 2025;
- 11° 20 novembre 2025;
- 12° 11 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvain Larocque quitte son siège.

CO-240820-12.3

APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE FERROVIAIRE (SD-2024-2161)

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

CONSIDÉRANT que l'organisme Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec l'industrie ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias, et autres organisations ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

CONSIDÉRANT que le conseil appuie les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de l'agglomération de Longueuil;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'appuyer la Semaine de la sensibilisation à la sécurité publique ferroviaire se déroulant du 23 au 29 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.4

AUTORISATION D'UN EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT AFIN DE PRÉVOIR LES CRÉDITS REQUIS POUR L'ACQUISITION D'UNE SOLUTION SERVANT AUX ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2024-1080)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser l'emprunt d'un montant n'excédant pas 348 768,48 \$ au fonds de roulement, remboursable sur une période de cinq ans, afin de prévoir les crédits requis pour l'acquisition d'une solution servant aux activités de prévention et d'intervention du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.5

AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET DES AFFECTATIONS DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ APPARAISSANT SUR LA LISTE DU 30 JUILLET 2024 PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2024-2254)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser les virements budgétaires et les affectations du fonds régions et ruralité apparaissant sur la liste du 30 juillet 2024, préparée par la Direction des finances, au montant de 46 500 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.6

PRÊT DE SERVICE D'UN SERGENT-DÉTECTIVE DU SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL DANS LE CADRE DE L'ENTENTE DE L'ESCOUADE RÉGIONALE MIXTE DE LA MONTÉRÉGIE (SD-2024-1854)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser :

1° le prêt de service d'un sergent-détective du Service de police de l'agglomération de Longueuil dans le cadre de l'entente de l'Escouade régionale mixte de la Montérégie, intervenue avec la Sûreté du Québec le 6 décembre 2021, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2025;

2° le remplacement du sergent-détective affecté à ce prêt de service jusqu'au 31 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.7

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-030 POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 2) (SD-2023-3024)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une dépense de 310 337,82 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-030 pour services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées (contrat 2), requise pour la surveillance des travaux de réfection de la cheminée principale au Centre d'épuration Rive-Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.8**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT GG-24-038 POUR LA FUSION DES INSTANCES GUIDE TI ET DU TRANSFERT DE LICENCES (SD-2024-1236)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'attribuer de gré à gré le contrat GG-24-038 pour la fusion des instances Guide TI et du transfert de licences, à Cogep, pour un montant de 648 993,63 \$, taxes comprises, et selon les conditions de son offre de services datée du 28 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.9**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT GG-24-080 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE PIÈCES DE REMPLACEMENT POUR LES PRESSEURS ROTATIFS DU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (CERS) (SD-2024-2004)**

Il est proposé de prendre l'orientation d'attribuer de gré à gré le contrat GG-24-080 pour la fourniture et la livraison de pièces de remplacement pour les presseurs rotatifs du Centre d'épuration Rive-Sud (CERS), à Les Industries Fournier inc., fournisseur unique, pour un montant de 141 651,04 \$, taxes comprises, et selon les conditions de son offre de services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.10**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT GG-24-099 POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS ET D'ORDINATEURS PORTABLES DANS LE CADRE DU PROJET DE REHAUSSEMENT DES OUTILS PERSONNELS (SD-2024-2245)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'attribuer de gré à gré le contrat GG-24-099 pour l'acquisition d'ordinateurs et d'ordinateurs portables dans le cadre du projet de rehaussement des outils personnels, à Compugen inc., par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), pour un montant de 605 669,39 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.11**ADJUDICATION DU CONTRAT DP-24-067 POUR LA MANIPULATION ET L'INSPECTION DE VANNES ET DE CHAMBRES DE VANNES SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC (SD-2024-2095)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat DP-24-067 pour la manipulation et l'inspection de vannes et de chambres de vannes sur le réseau d'aqueduc, jusqu'au 31 décembre 2024, au plus bas soumissionnaire conforme, Nordikeau inc., pour un montant estimé à 112 264,58 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.12**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-049 POUR L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES AUX INSTALLATIONS D'APPROVISIONNEMENT, DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE (SD-2024-1769)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Marjolaine Mercier, appuyée par Sylvain Joly, de prendre l'orientation d'adjuger le contrat APP-24-049 pour l'entretien des systèmes électriques aux installations d'approvisionnement, de production et de distribution d'eau potable, pour une durée prenant fin le 30 juin 2026, au plus bas soumissionnaire conforme, M. Brien Électrique inc., pour un montant estimé à 314 246,22 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvain Larocque reprend son siège.

CO-240820-12.13**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-063 POUR L'ACQUISITION DE VÊTEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (HABITS DE COMBAT) POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2024-2134)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres

présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat APP-24-063 pour l'acquisition de vêtements de protection individuelle (habits de combat) pour le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, au plus bas soumissionnaire conforme, Aréo-Feu ltée, pour un montant de 569 648,24 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.14

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-066 POUR LE RENOUELEMENT DES CONTRATS DE SUPPORT POUR LES ÉQUIPEMENTS CISCO (SD-2024-2226)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat APP-24-066 pour le renouvellement des contrats de support pour les équipements Cisco, pour une période prenant fin le 31 juillet 2029, au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada, pour un montant de 152 801,17 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.15

ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE APP-24-018 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE, AVEC SPÉCIALITÉ EN PATRIMOINE (CONTRAT 2) (SD-2024-2200)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre APP-24-018 pour la fourniture de services professionnels en architecture, avec spécialité en patrimoine (contrat 2), pour une période de cinq ans, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Affleck de la Riva, architectes s.e.n.c., pour un montant estimé à 4 885 575,19 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de

délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.16

ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE APP-24-018 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE (CONTRAT 3) (SD-2024-2201)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre APP-24-018 pour la fourniture de services professionnels en architecture (contrat 3), pour une période de cinq ans, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, le consortium non juridiquement organisé par Cardin Julien inc. et CCM2 architectes inc., pour un montant estimé à 3 291 341,62 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.17

ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE APP-24-051 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE EN CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS (CONTRAT 1) (SD-2024-2024)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre APP-24-051 pour la fourniture de services professionnels de laboratoire en contrôle de la qualité des matériaux et de la gestion environnementale des sols (contrat 1), dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations locales et d'agglomération et des mises à jour annuelles, pour une période de trois ans, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et

d'évaluation des offres, Englobe corp., pour un montant de 3 393 400,89 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.18

ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE APP-24-051 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE EN CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET GESTION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS (CONTRAT 2) (SD-2024-2038)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre APP-24-051 pour la fourniture de services professionnels de laboratoire en contrôle de la qualité des matériaux et gestion environnementale des sols (contrat 2), dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations locales et d'agglomération ainsi que les mises à jour annuelles, pour une période de trois ans, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Groupe ABS inc., pour un montant de 3 447 122,96 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.19

DÉPASSEMENT DES COÛTS AUTORISÉS AU CONTRAT APP-23-144 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE DÉSHYDRATATION AU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (CERS) (SD-2024-2215)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser un dépassement de coûts de 222 384,65 \$, taxes comprises, au contrat APP-23-144 pour les travaux de remplacement des équipements de déshydratation au Centre d'épuration Rive-Sud (CERS), adjugé à Les Entreprises Denexco inc., requis pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2024-2215.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.20

APPUI AU PROJET LA CLÉ POUR MOI DE L'ORGANISME LA CLÉ POUR MOI ET AUTORISATION DU VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE (SD-2024-1834)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Geneviève Héon, appuyée par Rolande Balma, de prendre l'orientation :

1° de signifier au Fonds capital pour TOIT du fonds de solidarité FTQ que la Ville appuie le projet *La Clé pour moi* de l'organisme La Clé pour moi relatif à la construction de logements sociaux sur le lot 4 388 397 du cadastre du Québec;

2° d'autoriser le versement d'une contribution financière de 40 % de la subvention de base de la FTQ pour la réalisation du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.21

APPUI AU PROJET HPP-VAUQUELIN N° 1 DE L'ORGANISME LES HABITATIONS PAUL-PRATT ET AUTORISATION DU VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE (SD-2024-1835)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Carl Lévesque, appuyé par Nathalie Delisle de prendre l'orientation :

1° de signifier à la Société d'habitation du Québec (SHQ) que la Ville appuie le projet *HPP-Vauquelin n° 1* de l'organisme les Habitations Paul-Pratt relatif à la construction de logements sociaux sur les lots 5 074 175 et 5 074 176 du cadastre du Québec;

2° d'autoriser le versement d'une contribution financière de 40 % de la subvention de base de la SHQ pour la réalisation du projet.

Proposition d'amendement

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Jacques Lemire, d'amender le paragraphe 1^o en retirant les mots *sur les lots 5 074 175 et 5 074 176 du cadastre du Québec*.

Proposition amendée

Il est proposé de prendre l'orientation :

1^o de signifier à la Société d'habitation du Québec (SHQ) que la Ville appuie le projet *HPP-Vauquelin n° 1* de l'organisme les Habitations Paul-Pratt relatif à la construction de logements sociaux;

2^o d'autoriser le versement d'une contribution financière de 40 % de la subvention de base de la SHQ pour la réalisation du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.22

APPROBATION D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE CONCERNANT LA PARTICIPATION DU SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PILOTE DU PROGRAMME C3ESSES (SD-2024-1197)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Marjolaine Mercier, appuyée par de Karl Ferraro, prendre l'orientation d'approuver la convention d'aide financière à intervenir avec le ministre de la Justice, concernant la participation du Service de police de l'agglomération de Longueuil à la mise en œuvre du projet pilote du programme C³ESSES et qui prévoit l'octroi d'une aide financière de 290 400 \$ à la Ville, pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.23

APPROBATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE À INTERVENIR AVEC LA VILLE DE BROSSARD RELATIVE À DES TRAVAUX D'AUSCULTATION D'UNE CONDUITE D'AQUEDUC SITUÉE LE LONG DU BOULEVARD DE ROME (SD-2024-1753)

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Brossard relative à des travaux d'auscultation d'une conduite d'aqueduc de 750 mm, relevant de la compétence du conseil d'agglomération, située le long du boulevard de Rome, entre les boulevards Taschereau et Marie-Victorin, conditionnellement à l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt de la Ville de Longueuil assurant le financement des coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.24**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE AVEC VISION INTER-CULTURES, FIDUCIAIRE POUR LE COMITÉ LONGUEUIL VILLES SANS RACISME ET DISCRIMINATION, POUR LA RÉALISATION DU PROJET ACTION - MÉDIATION POUR CONTRER LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS : RECENSION DE CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES RACISÉES DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL ET FORMATION DE LEADERS COMMUNAUTAIRES (SD-2024-2168)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'entente d'aide avec Vision Inter-Cultures, fiduciaire pour le Comité Longueuil Villes Sans Racisme et Discrimination, par laquelle la Ville s'engage à verser à cet organisme une somme de 53 900 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour la réalisation du projet *Action - Médiation pour contrer le racisme et les discriminations : recension de conditions de vie des personnes racisées de l'agglomération de Longueuil et formation de leaders communautaires*, pour une période prenant fin au plus tard le 15 novembre 2025;

2° d'autoriser l'appropriation du montant en provenance de l'entente sectorielle de développement en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles 2023-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.25**APPROBATION D'UNE ENTENTE DE FINANCEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ET L'OFFICE D'HABITATION DE LONGUEUIL DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT (VOLET 2) (SD-2024-2075)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Rolande Balma, appuyée par Reine Bombo-Allara, de prendre l'orientation d'approuver l'entente de financement avec la Société d'habitation du Québec et l'Office d'habitation de Longueuil (OHL) dans le cadre du Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (volet 2), par laquelle la Ville s'engage notamment à verser à l'OHL une somme de 22 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour une

période débutant rétroactivement le 17 avril 2024 et prenant fin le 31 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-240820-12.26

ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2024-410 ORDONNANT L'ACQUISITION D'UNITÉS DE STOCKAGE CENTRALISÉ REDONDANT ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT (SD-2024-2181)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter le *Règlement CA-2024-410 ordonnant l'acquisition d'unités de stockage centralisé redondant et décrétant, à cette fin, un emprunt.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 17 h 39, l'ordre du jour de la première partie de la séance étant épuisé, la séance est suspendue jusqu'à 19 h.

DEUXIÈME PARTIE

Il est 19 h 02, le conseil reprend ses travaux.

13. CLÔTURE

CO-240820-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CO-240820-13.2

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une deuxième période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

Durant la période de question la citoyenne Sophie Royer dépose des documents concernant le nombre de cerfs au parc Michel-Chartrand.

CO-240820-13.3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 20 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Alvaro Cueto

Sophie Deslauriers